

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**2 Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D2025-6-4**

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 17 juin à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion siège social à Champdeniers, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Date de convocation du : 10 Juin 2025

Présents : 32

**Titulaires** : Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DELIGNE Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur JEANNOT Philippe, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel

Votants : 35

**Objet : Subvention**  
**association Paysans**  
**solidaires 79**

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Madame PROUST Fabienne

**Pouvoirs :**

Madame ARNAUD Magdalena a donné pouvoir à  
Madame BECHY Sandrine a donné pouvoir à Monsieur DEBORDES Gwénaél  
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre

**Absent(s)** : Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame MARSALUT Annie, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur POUSSARD Yves

**Excusé(s)** : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BECHY Sandrine, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur ONILLON Denis

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane BAILLY

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les compétences statutaires exercées par la Communauté de communes Val de Gâtine ;

Le Président expose,

Mesdames et messieurs,

Depuis de nombreuses années des agriculteurs Deux-Sévriens accompagnent et soutiennent les exploitants et leurs familles face aux bouleversements du monde agricole. La Communauté de communes accordait jusqu'à cette année une subvention à une structure régionale œuvrant en ce sens.

Une structure départementale s'est récemment créée afin d'être au plus près des familles d'agriculteurs accompagnés. Cette structure, Paysans Solidaires 79, sollicite de la Communauté de communes une subvention de 1 000 euros au titre de l'année 2025. Cette subvention doit permettre à l'association de couvrir une partie de ses frais de fonctionnement (frais de téléphonie et frais de route notamment).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- **D'ACCORDER** une subvention de 1 000 euros à l'association Paysans Solidaires 79 au titre de l'année 2025
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant par délégation à signer tout document afférent
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget

**Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0**

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le secrétaire de séance  
Christiane BAILLY



Emis le 17/06/2025  
Publié le 18/06/2025  
Transmis en sous-préfecture le 18/06/2025

Fait et délibéré, les jour,  
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

